



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

SELECTION D'UN CONSULTANT FIRME POUR LA REALISATION DU SITE WEB INSTITUTIONNEL DU CORAF/WECARD

Le Conseil Ouest Africain pour la Recherche et le Développement (CORAF/WECARD) a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer les coûts du Projet d'Amélioration de la Productivité de l'Agriculture en Afrique de l'Ouest (PPAAO). Ce programme vise à réduire de manière durable la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'amélioration de la productivité, la compétitivité et les marchés agricoles.

Le Secrétariat Exécutif du Conseil Ouest Africain pour la Recherche et le Développement (CORAF/WECARD, chargé de la mise en œuvre du programme régional, a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat de service établi avec un consultant pour la réalisation du site web institutionnel du CORAF/WECARD

Les services comprennent :

- La définition, la conception, l'exposition, l'exécution et le suivi projet de développement du nouveau site du CORAF/WECARD ainsi que du portail WAAPP.
- L'hébergement de données génériques et spécifiques du CORAF/WECARD

Les Consultants spécialisés dans le domaine, intéressés sont invités à soumettre une manifestation d'intérêt présentant leurs qualifications et expériences dont ils disposent par courrier au siège du Conseil Ouest Africain pour la Recherche et le Développement (CORAF/WECARD. Les consultants doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus :

Brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues en nature et en montant ;

- Capacité technique et de gestion de la firme ;
- Capacité administrative et financière
- Expérience dans des domaines semblables ;
- Références de clients
- Et toute autre information jugée pertinente

Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les directives : « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale éditées en mai 2004, révisées en octobre 2006 et mai 2010 »

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous avec le référence « Réalisation du site web institutionnel du CORAF/WECARD » au plus tard le **11 octobre 2010 à 10 heures**

**Conseil Ouest Africain pour la Recherche et le Développement (CORAF/WECARD),
7 avenue Bourguiba BP : 48 Dakar RP Tel : 33 869 96 18, Fax : 33 869 96 31**

Directeur Exécutif